



Chancellerie d'État  
Office de la communication

Postgasse 68  
Case postale  
3000 Berne 8  
+41 31 633 75 91  
[communication@be.ch](mailto:communication@be.ch)  
[www.be.ch](http://www.be.ch)

Jura bernois.Bienne

Rue Pierre-Pertuis 1  
2605 Sonceboz-Sombeval  
+41 32 492 71 30  
[info@jb-b.ch](mailto:info@jb-b.ch)  
[www.jb-b.ch](http://www.jb-b.ch)

Communication commune du canton de Berne et Jura bernois.Bienne du 23 octobre 2023

## Projet-pilote de réduction de l'éclairage des routes cantonales dans le Jura bernois

L'éclairage public sera réduit à son strict minimum au cœur de la nuit sur les routes cantonales dans six localités du Jura bernois cet hiver, dans le cadre d'un projet-pilote de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne et de l'association Jura bernois.Bienne.

Six localités réparties dans l'ensemble du Jura Bernois participeront à un projet-pilote de réduction de l'éclairage public le long des routes cantonales entre le 29 octobre 2023 et 31 mars 2024. Il s'agit de Tramelan, Bévilard, Prêles, Sonvilier, Nods et Cormoret, qui fut la première commune de Suisse à avoir été dotée d'un éclairage public électrique en 1885.

### Sécurité garantie

Faisant suite à une demande de Jb.B de réduire l'éclairage des routes cantonales, les autorités bernoises ont proposé un essai-pilote. Au total, 450 candélabres seront reprogrammés afin de maintenir l'éclairage des routes cantonales au minimum mais en continu durant l'extinction des routes communales, soit à environ 5 % de la puissance au lieu d'environ 10% selon le standard cantonal. Pour des raisons de sécurité, les passages piétons resteront éclairés à 30% de la puissance maximale, également en continu. En-dehors de cette plage nocturne, le profil d'éclairage actuel des routes cantonales sera maintenu.

### Enseignement pour tout le canton

Une évaluation sera réalisée par Jb.B, en collaboration avec l'Office des ponts et chaussées (OPC) et les communes concernées, afin d'évaluer les économies d'énergie, l'impact sur la vitesse du trafic et la sécurité, ainsi que l'acceptation de cette mesure par la population. Les enseignements de cette phase-pilote pourront être pris en compte dans les réflexions sur les futures optimisations de l'éclairage public des routes cantonales. Le canton pourra notamment évaluer la pertinence de poursuivre cette mesure et de l'étendre à d'autres communes.

### Choix des communes

Les communes-pilotes de la région du Grand Chasseral ont été sélectionnées sur la base de critères spécifiques définis d'entente entre l'OPC et Jb.B. Afin de participer à ce test, les localités devaient notamment être équipées le long des routes cantonales de candélabres LED réglables et avoir déjà procédé à une extinction des routes communales la nuit. D'autres critères ont été évalués afin de pouvoir

tester cette mesure dans différentes configurations, en tenant compte par exemple de la charge de trafic, de la desserte en transports publics ou encore de la présence de carrefours importants ou de passages à niveau.

## **Canton pionnier**

Le canton de Berne joue depuis des années un rôle de pionnier en matière d'éclairage des routes cantonales. Il utilise systématiquement des luminaires à LED intelligents selon le principe de « l'éclairage à la demande », qui permet de réduire l'éclairage la nuit, aux heures de faible trafic, en fonction des besoins des utilisateurs. Grâce à ce système innovant, le canton économise chaque année des dizaines de milliers de kilowattheures d'électricité et réduit fortement la pollution lumineuse.

## **Note aux rédactions**

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- Cédric Berberat, chef du service du Jura bernois de l'OPC, au 031 636 49 52, [cedric.berberat@be.ch](mailto:cedric.berberat@be.ch)
- David Vieille, chargé de projets « Energie » à Jb.B, au 032 492 71 30, [david.vieille@jb-b.ch](mailto:david.vieille@jb-b.ch)